

AVIS DE CONSULTATION N° 52/2026

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale d'Afir, wilaya de Boumerdes, relance la consultation N° 49/2026 pour la réalisation de l'opération suivant : **Entretien des écoles primaires**

Pour la réalisation des travaux sous mentionnés, seules les entreprises ayant certificat de qualification et classification, catégorie **Une (I)** ou plus activité principale **travaux bâtiment** en cours de validité, peuvent soumissionner.

Les entreprises spécialisées et intéressées par le présent avis sont invitées de se rapprocher du bureau des marchés de l'APC d'Afir pour retirer le cahier des charges, contre paiement d'une somme de **1 500.00 DA** auprès du trésorier intercommunal dellys.

Le dossier de candidature, l'offre techniques, l'offre financière, sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence de l'avis de consultation ainsi que la mention « dossier de candidature » « offre techniques », « offre financières ». ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme celle-ci doit être déposée au niveau du siège APC bureau des marches portant la mention (avis de consultation ouvert avec exigence de capacités minimales N° 52/2026 à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres), en indiquant l'intitulé de l'opération, adressée à Monsieur le président de l'assemblée populaire communale d'Afir.

1- Le dossier de candidature contient:

- Une déclaration de candidature (selon le modèle ci-joint) renseignée, daté et signé par le soumissionnaire.
- Une déclaration de probité (selon le modèle ci-joint) renseignée, daté et signé par le soumissionnaire.
- Les statuts pour les sociétés
- Registre de commerce.
- Les mises à jour CNAS, CASNOS, CACOBATPH en cours de validité.
- Numéro d'identification fiscale.
- Numéro d'identification statistique.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise :
- Tous documents permettant d'évaluer les capacités de candidat, de soumissionnaire à savoir :

A/Capacités professionnelles :

certificat de qualification et de classification, catégorie **Une (I)** ou plus activité principale **travaux bâtiment** en cours de validité.

B/Capacités financières :

Moyens financiers justifiés par les bilans financiers visés par les services des impôts et leurs annexes indiquant les différents Chiffres d'affaires des trois dernières années ou attestation des du chiffre d'affaire.

C/Capacités techniques :

Moyens matériels et humains propres de l'entreprise à mettre dans le cadre du présent projet accompagné des pièces justificatives :

-Matériels roulants justifiés par les cartes grises, police d'assurance et contrôle technique en cours de validité.

-Matériels non roulants justifiés par le procès-verbal d'huissier de justice ou PV d'un commissaire priseur daté moins de 01 année.

La justification du personnel se fait par des attestations d'affiliation auprès de la CNAS datées de moins de 03 mois à la date d'ouverture des plis + copies des diplômes pour l'encadrement.

2- L'offre technique contient :

- Une déclaration à souscrire (selon le modèle ci-joint) renseignée, datée et signée par le soumissionnaire.
- Le cahier des charges portant à la dernière page de l'instruction aux soumissionnaires, la mention manuscrite « lu et accepté ».

3-L'offre financière contient :

- la lettre de soumission (selon le modèle ci-joint) renseigné, datée et signé par le soumissionnaire.
- le Bordereau des prix unitaires (BPU) dûment renseigné, daté et signé par le soumissionnaire.
- le détail quantitatif et estimatif(DQE) dûment renseigné, daté et signé par le soumissionnaire.

La durée de préparation des offres est fixée à 6 jours à compter de la date de signature de présent avis de consultation.

La date et heure limite de dépôt des offres sont fixées au dernier jour correspondant à la durée de préparation des offres à **10h15mn**.

L'ouverture en séance publique des dossiers de candidature, des offres (techniques et financières) aura lieu le même jour correspondant à la date limite de dépôt des offres en présence des soumissionnaires ou leur représentants à **10 h30mn** au niveau du siège de la commune. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **90 jours** à compter de la date de dépôt des offres.

Remarque :

Conformément à l'article 69 du décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'attributaire du contrat doit fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine les pièces suivantes :

- Le casier judiciaire du soumissionnaire datant de moins de trois (3) mois portant la mention « néant ». Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire.
- L'extrait de rôle datant de moins de trois (3) mois apuré ou avec échéancier.
- Récépissé de dépôt légal des com

ptes sociaux pour les personnes morales.

-mise a jours CASNOS.

En tout état de cause, ces documents doivent être remis avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché. Si les documents précités ne sont pas remis dans le délai requis ou s'il s'avère après leur remise qu'ils comportent des informations non conformes à celles figurant dans la déclaration de candidature, l'offre concernée est écartée, et le service contractant reprend la procédure d'attribution du contrat.

Si après signature du contrat, le service contractant découvre que des informations fournies par le titulaire du contrat sont erronées, il prononce la résiliation du contrat aux torts exclusifs du partenaire cocontractant

08 OCT 2026

Afir le

Le Président de l'assemblée

Populaire communale

رئيس المجلس الشعبي البلدي

حماد بن سفيان